

LES ANOMALIES DE LA STÈLE DE MARIE DE NÈGRE D'ABLES

- Troisième partie -

Reconstitution de la stèle d'Ables - Petite typologie des inscriptions funéraires

Dans la [première partie](#), nous avons vu que contrairement aux apparences, la stèle de Marie de Nègre d'Ables ne comportait absolument aucune anomalie.

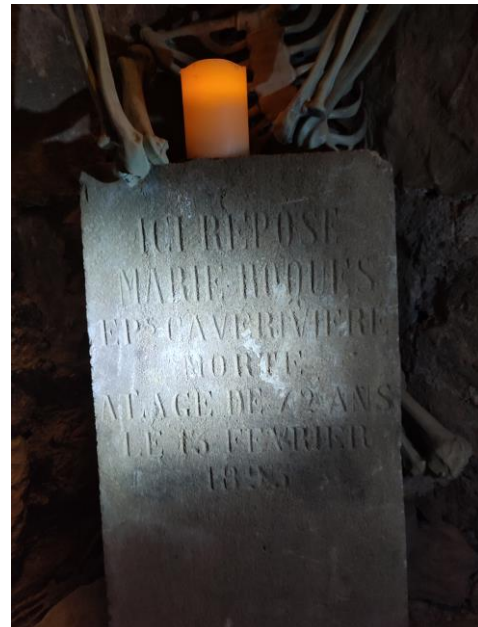
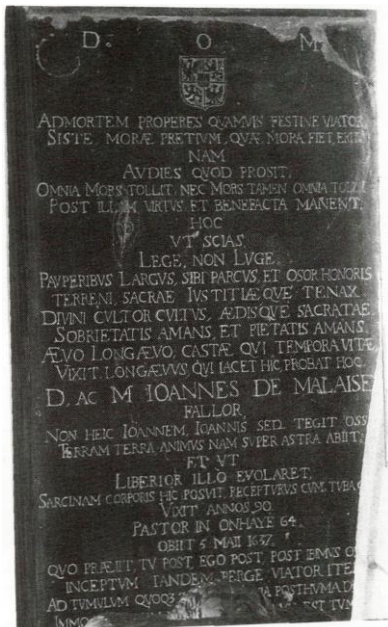
Dans la [deuxième partie](#), nous avons mis en évidence la manière dont cette même stèle a été utilisée dans un codage, bien qu'elle ne soit pas codée elle-même.

Dans cette troisième et dernière partie, nous allons nous atteler à reconstituer la pierre tombale de Marie de Nègre d'Ables, au plus proche de ce qu'elle devait être.

Disposition du texte

Tout au long des siècles, graver une épitaphe a toujours répondu à des règles précises, qui n'acceptent que peu d'exceptions. Principalement, deux manières de disposer le texte s'offrent au graveur : le texte est *centré* ou bien il est *justifié*. Parfois on le trouve aussi *aligné à gauche*¹.

Si le texte est *centré*, des espaces apparaissent entre le bord de la pierre et les lettres gravées, donnant souvent une inscription assez aérée, telles sur la dalle de Jean de Malaise décédé en 1637 (Onhaye, Belgique, église Saint-Martin) - la pierre ayant été gravée en 1658 à la demande de son neveu Toussaint Chabot² – ou bien sur cette stèle beaucoup plus récente datée de 1895 (Haute-Vallée de l'Aude)³.

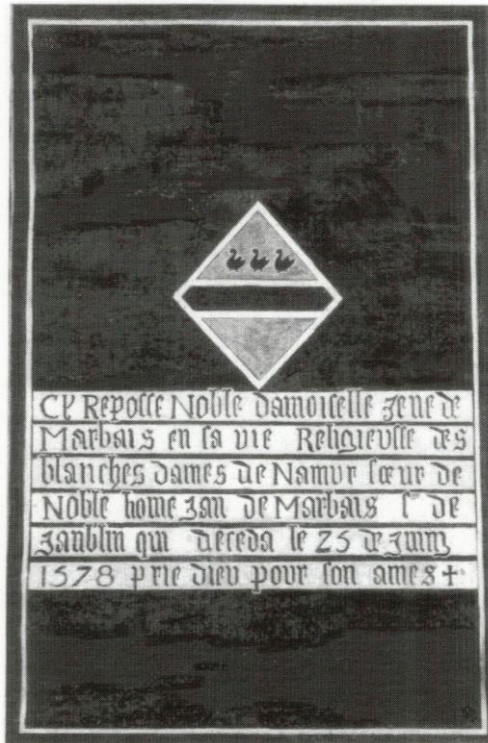


1 Il existe encore d'autres dispositions d'épithames que nous ne détaillerons pas ici.

2 *Monuments funéraires en Pays Mosan – Arrondissement de Dinant – Tombes et épitaphes 1200-1800* de Hadrien Kockerols, 2003, numéro 144 du catalogue. L'auteur a publié de très nombreux ouvrages sur l'art funéraire en Belgique au cours des siècles, formant ainsi un corpus d'inscriptions très riche.

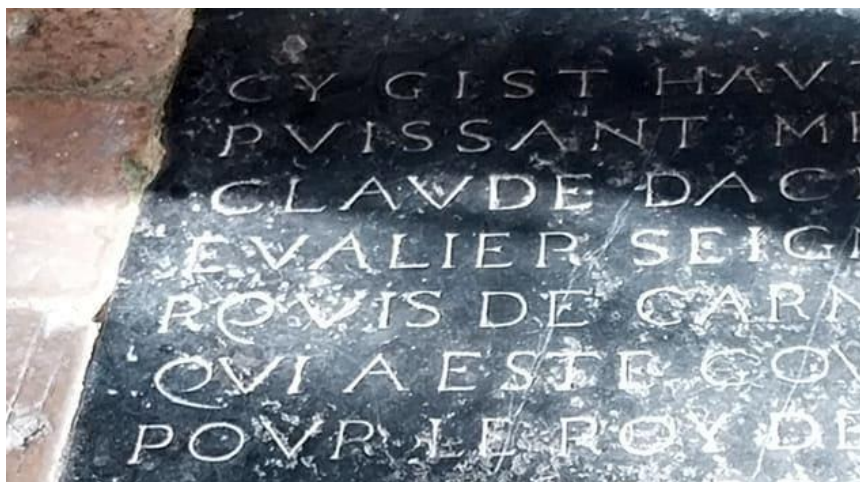
3 Pierre tombale exposée à l'[escape game du château d'Arques](#) (Aude), organisé par [Stéphanie Buttegeg](#) de Légendes d'Oc. Les tombes qui s'y trouvent ont été sauvées par nos soins, de l'enfouissement et de la destruction. Certaines sont très intéressantes.

S'il est *justifié*, le graveur va souvent couvrir d'inscriptions toute la largeur de la pierre, offrant ainsi un aspect plus « lourd ». L'épitaphe gravée sur la dalle de Jene de Marbais, décédée en 1578 (Villers-sur-Lesse, Belgique, chapelle de Jamblinne)⁴, est de ce type, et cette pratique s'est poursuivie tout au long des siècles. Souvent, un cadre réservé au texte était préalablement tracé sur la pierre, le graveur couvrant parfois l'espace restant de motifs divers (têtes de mort, armoiries du défunt...).



Marge gauche

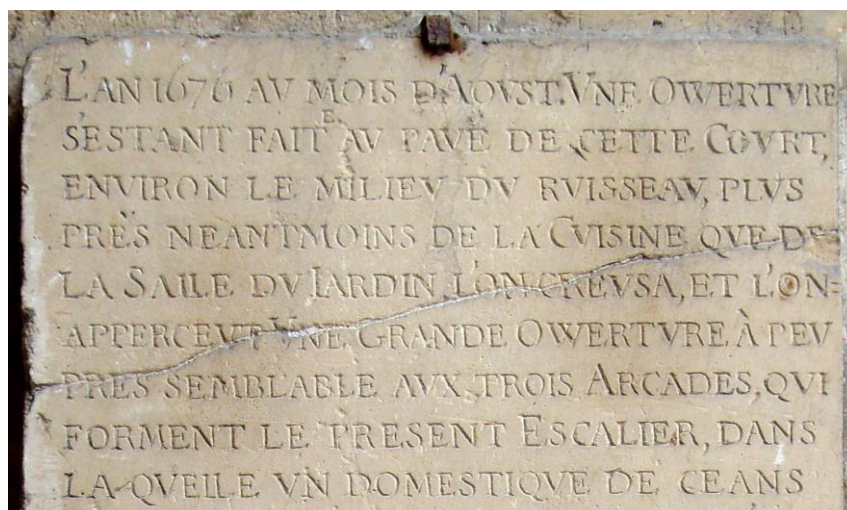
Parfois, le sculpteur laisse une marge à gauche, mais le texte vient bien souvent « buter » sur le bord droit⁵. Ainsi, une marge gauche a été laissée sur cette pierre tombale située à Hiers-Brouage (Charente-Maritime), ou bien sur cette dalle commémorative à l'Hôtel de Cluny (Paris)⁶.



4 *Op. cit.*, numéro 68 du catalogue.

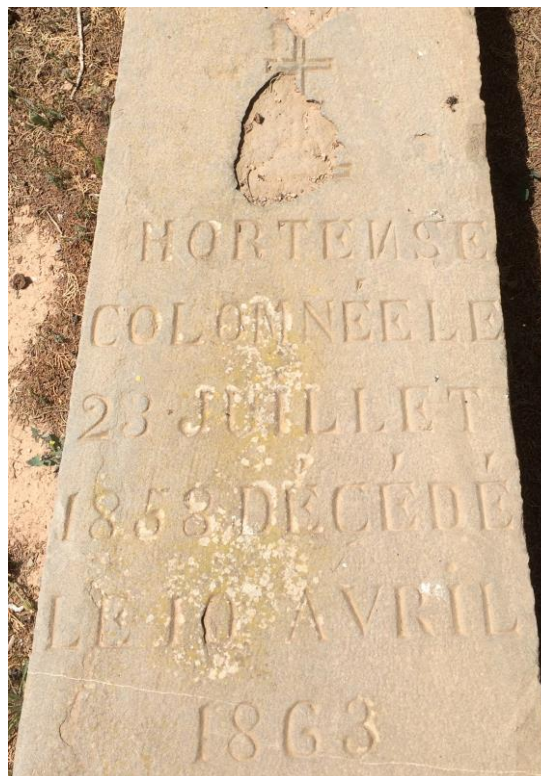
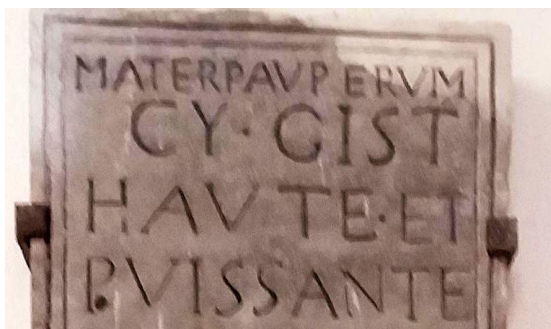
5 Bord du cadre préalablement tracé ou bord de la pierre elle-même.

6 Source du cliché : Wikipédia. Photo recoupée.



Décalage de la première ligne

Quelques fois, la première ligne débute avec un décalage par rapport à l'alignement des suivantes. C'est le cas sur cette sépulture déposée dans l'église de Saint-Martin-Labouval (Lot)⁷ et sur la tombe d'Hortense Colom dans le Minervois⁸.



Le fait d'utiliser toute la largeur de la pierre pour inscrire l'épithaphe implique certaines règles.

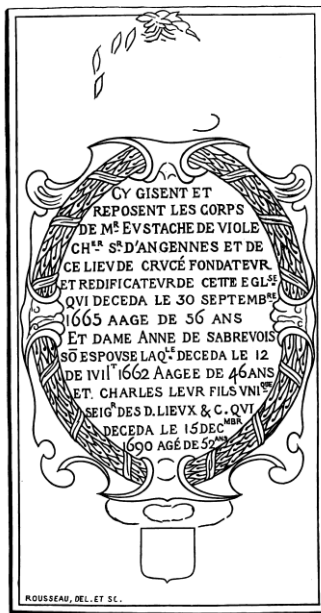
Petites lettres en bout de ligne

Ainsi, si en fin de ligne des lettres de taille réduite sont mises en indice ou en exposant, c'est qu'il n'y a pas la place de faire autrement. Nous en avons déjà donné des exemples dans notre [premier article](#), comme avec la tombe Guichou, la tombe Gau et la tombe Richar⁹.

⁷ Première ligne du texte principal, en gros caractères, l'épithaphe étant précédée de la mention *Mater Pauperum*, gravée dans une police plus petite Cliché : Michel Palis, in [Lot. Une pierre tombale de haute noblesse à Saint-Martin-Labouval](#). Photo recoupée.

⁸ Pour d'autres raisons, nous avons déjà évoqué cette sépulture dans la [première partie de notre étude](#).

⁹ Voir [première partie](#), paragraphe *Les petites lettres en indice ou en exposant*.



0 - 97

De très nombreux autres exemples existent, comme la pierre tombale d'Eustache de Viole, dans l'église Saint-Aignan de Crucey-Villages (Eure-et-Loir)¹⁰. Sur celle-ci, plusieurs mots présentent des lettres en exposant : EGL^{SE} (en abrégé, puisque le l n'est pas écrit) – SEPTEMB^{RE} – VNI^{QUE} – DEC^{MBR} (abrégé également) – 52^{ANS}¹¹. Toutes ces lettres ne sont gravées ainsi que pour une seule raison : par la proximité du cadre, la place manque et il est impossible de les inscrire à la même taille que les lettres précédentes.

Sur la dalle de Gilles Henrard (Conneux, Belgique, chapelle Saint-Martin)¹², DOMINUS est forcé par le cadre dont les coins supérieurs sont rentrés en arrondi. Impossible alors d'écrire DOMINUS, on réduit donc la taille des deux dernières lettres. Notez la présence d'une ligne décalée, contraignant à la réduction les lettres qui suivent : HENRARD^{EX OLÉE} (sire Gilles Charles Henrard, d'Olée, curé). Peut-être est-ce tout simplement pour mettre en exergue le nom du défunt.



10 Relevé tiré de *Dalles tumulaires et pierres tombales du département d'Eure-et-Loir*, par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres, Imprimerie Garnier, 1895, planche XXIII :

https://www.google.fr/books/edition/Dalles_tumulaires_et_pierres_tombales_du/0ykXAAAAYAAJ?gbpv=1

11 D'autres lettres en exposant se trouvent dans le corps du texte ; il s'agit d'abréviations : CH^{ER} = Chevalier ; S^R = Seigneur ; etc.

12 Hadrien Kockerols, *op. cit.*, numéro 183 du catalogue.

Césures

D'autre part, une seconde règle concerne les césures, qu'elles soient correctes ou incorrectes – c'est-à-dire syllabiques ou non syllabiques¹³. Dans l'église de Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres), une partie de pierre tombale est visible au sol. Il s'agit de celle d'Étienne Dujon, ancien curé de la paroisse¹⁴. On peut lire sur la pierre :

ENNE DVI
ON ECVIE
R PRETRE
CURE DE
CETTE PA
ROISSE DE
CEDE LE
27 JVLLET
1767 AGE
DE 70 AN
PRIEZ DI
EV POVR
LE REPOS
DE SON
AME



Plusieurs césures de mots apparaissent, la raison en est simple : il n'est pas possible de faire autrement, la bordure du cadre obligeant le retour à la ligne¹⁵.

C'est exactement la même chose pour la dalle funéraire d'Antoine Heurtault, dans l'église de Gallardon (Eure-et-Loir), ici sur un relevé de la fin XIXe¹⁶. Notez la coupure du mot COR – PS : dans la première partie, nous avons présenté une épitaphe comportant la même césure sur ce mot¹⁷. Puis viennent les mots VIVA – NT et GAR – DES, stoppés dans leur cours par le tracé du cadre.

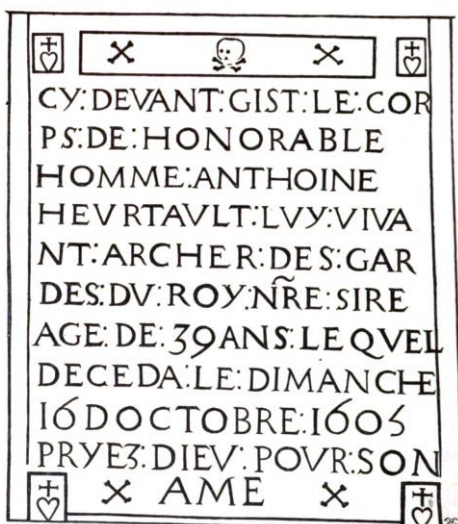
13 De nombreuses inscriptions funéraires comportent des césures non syllabiques (nous en avons donné quelques exemples dans notre [premier article](#)). Aucun mystère à cela, c'était une pratique courante chez certains graveurs, là où d'autres s'efforçaient à faire une coupure correcte des mots.

14 [Les pierres tombales de l'église de Saint-Léger-de-Montbrun \(2/2\)](#) par le Cercle Généalogique des Deux Sèvres. Photos extraites du site.

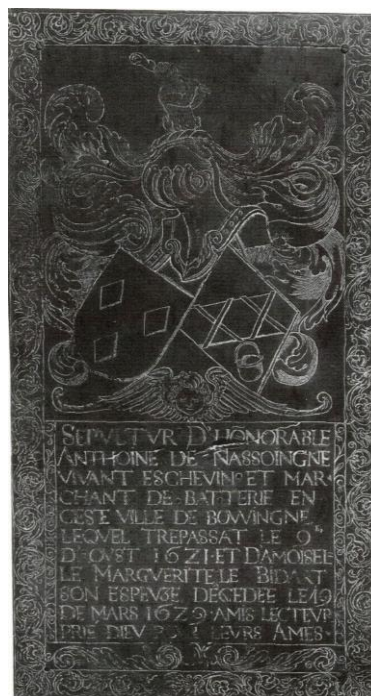
15 Par ailleurs, des N inversés se trouvent dans cette inscription.

16 Société Archéologique d'Eure-et-Loir, *op. cit.*, planche LXXXVII.

17 [Les anomalies de la stèle de Marie de Nègre d'Ables – Première partie](#), paragraphe *Les césures anormales*.



Ci-dessous, la stèle des « ...*Sieurs Jean Théodore et François Joseph Watrin prêtres...* » (Ciergnon, Belgique, église Saint-Martin)¹⁸ On y trouve la césure syllabique TRESO – RIER. Et sur la « *Sepvlvr d'honorable Anthoine de Nassoingne...* » (Bouvignes, Belgique, église Saint-Lambert)¹⁹, les césures correctes suivantes : MAR – CHANT et DAMOISEL – LE. Toujours pour la même raison décrite précédemment : la ligne d'écriture est arrêtée par le bord du cadre.



Parfois les sépultures combinent ces deux règles, comme sur la dalle de Jean de Saint-Fontaine et Anne de Heyenhoven (Verlée, Belgique, domaine privé)²⁰, où l'on peut voir à la fois des césures et une lettre en exposant : GENE – REUX ; FON – TAINE ; TRES – PASSA. Mais aussi, à cheval sur les troisième et quatrième lignes : CHA^N – TRAINE, le tracé du cadre stoppant le cours limpide de l'écriture.

18 Hadrien Kockerols, *op. cit.*, numéro 168 du catalogue.

19 *Op. cit.*, numéro 123 du catalogue.

20 *Op. cit.*, numéro 116 du catalogue.



Également dans l'inscription de la pierre commémorant le don d'Estienne Rausen qui offrit une croix de diamant à la paroisse de Foy-Notre-Dame (Belgique)²¹ On peut voir en bout de lignes dans le bel ovale bombé limitant le texte : DROIC^T ; MIRACV – LEVSE ; DIAM^{ANT} ; LORETT^E. Plus qu'en exposant, deux lettres sont placées sur le mot concerné !



Un oratoire situé sur la commune d'Onnion (Haute-Savoie) nous offre encore un magnifique exemple de composition, avec une césure et des lettres surélevées très nombreuses²² : AT^{OUS} ; RECITER^{ONT} ; ORA – TOIRE ; VICTOR^{JUSTINIE}. Toujours la même règle en vigueur. Remarquez également les nombreux N inversés.

21 *Op. cit.*, numéro 116 du catalogue.

22 Cliché de Laurent Montfort que nous remercions.



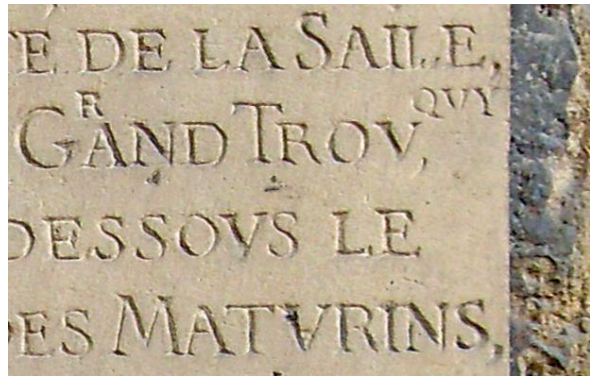
Petites lettres dans le corps du texte

D'autres fois, on découvre des lettres en indice ou en exposant dans le corps du texte²³. Ici ce n'est donc plus le terme de la pierre ou du cadre qui astreignent ces caractères à la réduction, mais leur tracé fait plus probablement suite à une erreur ou un oubli : on grave la lettre ultérieurement pour correction. Ainsi sur cette tombe, dans un cimetière abandonné quelque part en France, où l'on peut voir : 42^{NS}.



En reprenant la dalle mémorielle de l'Hôtel de Cluny (Paris) dont nous avons déjà parlé plus haut, on trouve : SESTANT FAIT^E AV. Puis ensuite une belle composition de lettres en exposant, la première suite à une correction, les suivantes venant buter sur la fin de la pierre : G^RAND TROV,^{QUY}.

²³ Nous en avons donné quelques exemples dans notre [premier article](#). Voir le paragraphe *Les petites lettres en indice ou en exposant*.



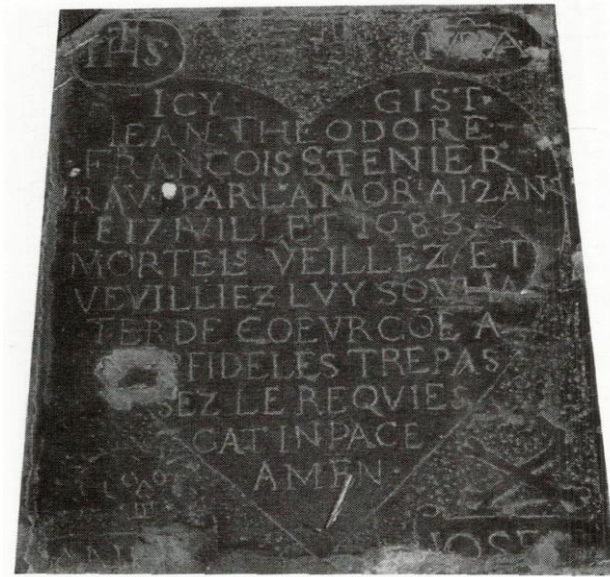
Dans l'église paroissiale de Gasville (Eure-et-Loir), la dalle tumulaire de Geoffroy Poullin²⁴ est encore un très bel exemple, avec césure non syllabique, lettres en exposant pour corrections et lettres en exposant butant sur le cadre tracé : PO – VL^LIN LABOVRE^{VR}. La date en chiffres romains elle-même nous offre une de ces particularités : MVI^CLVII (1657). Les autres lettres surélevées le sont pour raison d'abréviation.



0 = 78

Le carreau funéraire de Jean Stenier, dans l'église Saint-Lambert de Bouvignes (Belgique), et dont l'inscription est délimitée par un cadre en forme de cœur donne lui aussi des exemples (césures, lettres en exposant pour les deux raisons évoquées précédemment) : MOR^TA12AN^S ; MORTEL^S VEILLEZ ; TREPAS – SEZ ; REQUIES – CAT.

²⁴ Société Archéologique d'Eure-et-Loir, *op. cit.*, planche X.



À ces règles de la gravure funéraire des siècles passés, il faut encore rajouter au moins deux autres particularités.

Mots accolés

D'une part, sur de nombreuses inscriptions, les mots sont souvent inscrits sans espace, ou bien parfois ils sont seulement séparés d'un ou de deux points verticaux²⁵. Ainsi sur la dernière pierre tombale que nous avons présentée, les mots MOR^TA12AN^S ne forment qu'un seul bloc. De même le INPACE ne présente que peu d'espace alors qu'il devrait être fait en deux parties.

Sur la pierre tombale sise en l'église de Saint-Martin-Labouval (Lot), ici complète²⁶, presque tous les mots sont accolés, seulement séparés par quelques points peu visibles. Plusieurs césures sont présentes, forcées par le bord du cadre. ...DAMELOVI - SEEMELIE - DEGOVSSE - DELAROCHE - LARVEVVE - DEHAVTET - PVISSANTSE - IGNEVRMES - etc.



²⁵ Comme sur la dalle d'Anthoine Heurtault, où les mots accolés sont séparés par un double point vertical. Voir le relevé que nous avons reproduit plus haut.

²⁶ Cliché Michel Palis, in [Lot. Une pierre tombale de haute noblesse à Saint-Martin-Labouval.](#)

Sur la pierre tombale de Claude Toussaint Marot de la Garaye (Taden, Côtes-d'Armor), des points bien marqués séparent les mots, qui sinon seraient collés entre eux. Toutefois, quelques-uns de ces points semblent manquer, comme sur le REQUIES – CATINPACE, qui n'est pas un autre REQUIES CATIN PACE²⁷ comme on pourrait le penser au premier abord, mais qui se lit bien ici sous cette seule et unique forme : REQUIESCAT IN PACE, avec la liaison dans le premier mot entre le S en fin de ligne et le C qui revient à la ligne suivante, et en rétablissant les espace invisibles – mais pourtant présents - dans la formule latine, de cette manière : CAT IN PACE (REQUIES - CAT IN PACE).



Sur cette pierre tombale plus récente (Haute-Vallée de l'Aude)²⁸ et dont le texte est *centré*, plusieurs mots sont collés les uns aux autres, notamment le PRIEZPOUREUX final, alors que les marges offraient l'espace nécessaire pour bien les séparer. Remarquez par ailleurs les nombreuses autres « anomalies » de cette pierre tombale, qui n'aurait rien à envier à la stèle de Marie de Nègre d'Ables : les N sont inversés, les G sont dessinés comme des C (particulièrement visible sur AGÉ, qu'on lit ici ACÉ !), il est écrit MARIE ROUGÉ mais plus bas le nom de son époux²⁹ est orthographié ROGÉ (avec les G en forme de C comme dit, et il manque vraisemblablement la lettre U : le nom de cette famille est doublement écorché !), les mots *décédé(e)* sont abrégés en DECE- alors que la place nécessaire à la gravure du mot complet était disponible sur la surface de la pierre, etc. Bref, une pierre tombale que l'on pourrait facilement prétendre *codée* et à partir de laquelle nous pourrions écrire tout un roman d'aventures et de trésors cachés !³⁰

27 Voir la [première partie](#) de notre travail, paragraphe *Requies catin pace*.

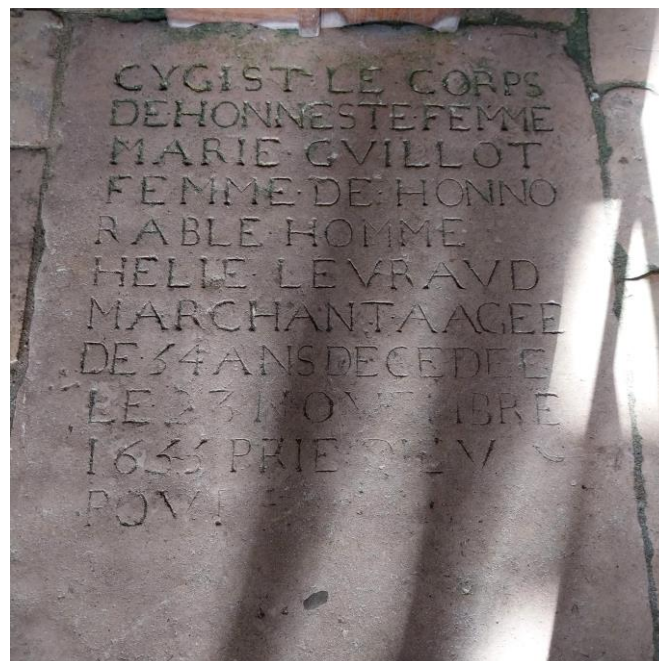
28 Cliché Christian Doumergue. Cette tombe est exposée à l'[escape game du château d'Arques](#) (Aude) organisé par [Stéphanie Buttegeg](#) de Légendes d'Oc.

29 Du moins on suppose qu'il s'agit de son époux.

30 Pour cet aspect des choses et des exemples concrets, voir la [seconde partie](#) de notre article.



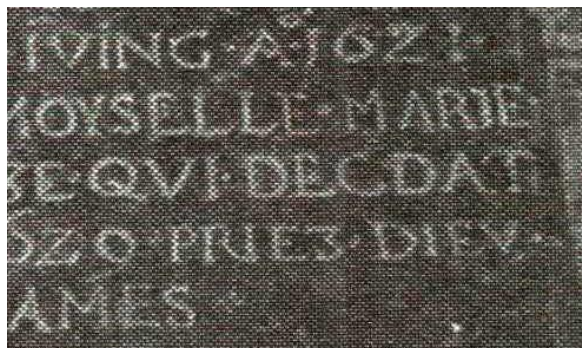
On revient à Hiers-Brouage (Charente-Maritime) avec une autre dalle funéraire, celle de Marie Guillot. Sur certaines lignes, les mots sont en contact, notamment : DEHONNESTEFEMME. Notez bien la raison qui amène à cela : il s'agit de la ligne la plus longue – 15 lettres –, obligeant ainsi à resserrer l'espace. Toutefois, la marge droite restante aurait permis de placer des espaces ; mais ici, exceptionnellement, le graveur a sans doute désiré laisser cette marge, peut-être pour une question d'esthétique. Il s'efforce également de faire des césures syllabiques – HONNO – RABLE – alors qu'il aurait pu pratiquer une césure non syllabique – HONNOR – ABLE³¹. Les lignes plus courtes – 12 lettres, par exemple – espacent les mots : FEMME DE HONNO – RABLE HOMME. Par ailleurs, on peut remarquer le même principe sur la tombe d'Hortense Colom (Minervois) que nous avons présentée plus haut : ce sont les lignes les plus chargées de lettres qui collent les mots entre eux – COLOMNÉELE -, d'autres moins chargées les espaçant.



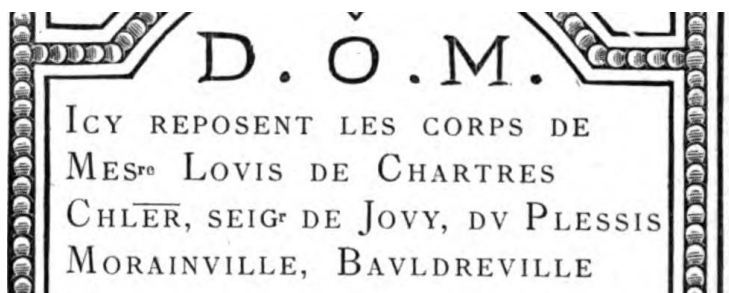
31 Cette pratique étant au bon vouloir de chaque graveur.

Mots incomplets, abrégés

D'autre part, beaucoup d'inscriptions portent des mots incomplets, parfois abrégés d'une manière qui pourrait paraître étrange à nos yeux d'hommes du XXI^e siècle... C'était pourtant, là aussi, une pratique courante qui s'est perpétuée au cours des siècles. Ainsi à Bouvignes (Belgique), sur la dalle de Jean Bocqueaux et Marie Lefebvre : QUI DEC(e)DAT³².

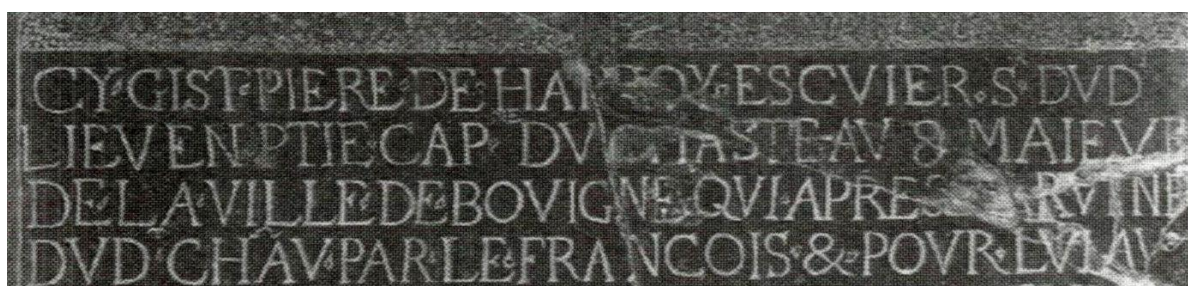


Sur la sépulture de Louis de Chartres et son épouse (Jouy, Eure-et-Loir), on trouve CHLER pour « Chevalier »³³.



Dans l'épitaphe des frères de Harroy, à Bouvignes (Belgique)³⁴, plusieurs abréviations dont la plus curieuse est celle de « Château » :

CY GIST PIERE DE HARROY ESCVIER S(eigneur) DVD(it)
LIEV EN P(ar)TIE CAP(itaine) DU CHASTEAV & MAIEUR
DE LA VILLE DE BOVIGNE QUI APRES LA RVINE
DVD(it) CH(âte)AV, etc.



À Lavaux-Sainte-Anne (Belgique), la sépulture de Ian Henri Stapine :

CY GY VENERABLE P(er)SONNE, etc.

³² Hadrien Kockerols, *op. cit.*, numéro 111 du catalogue.

³³ Société Archéologique d'Eure-et-Loir, *op. cit.*, planche LXII.

³⁴ Hadrien Kockerols, *op. cit.*, numéro 63 du catalogue.



Quelques exceptions

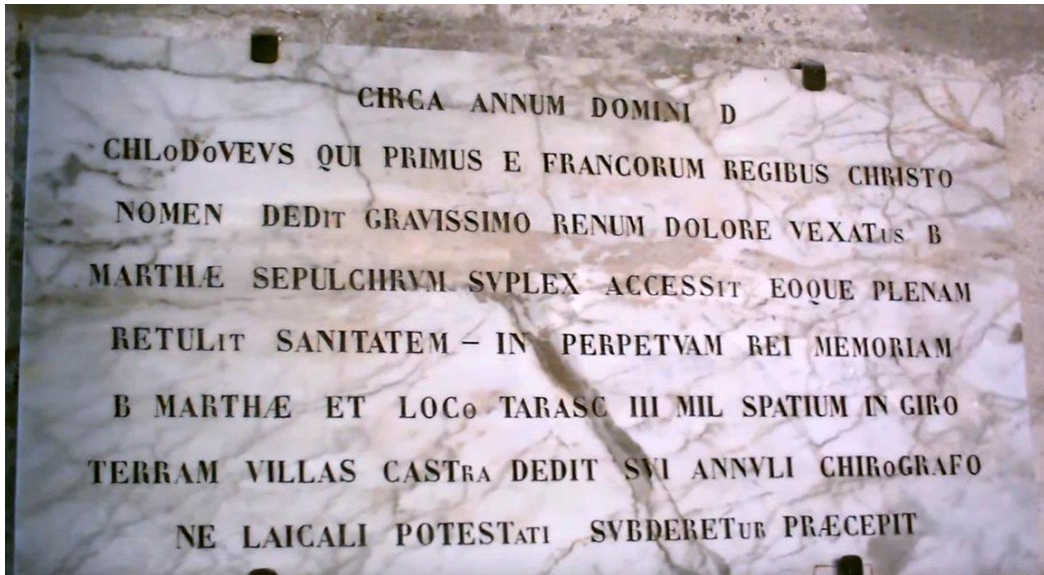
Pour finir cette longue liste de pratiques de la gravure funéraire ancienne, signalons quelques exceptions aux règles présentées ci-dessus.

À Tarascon dans l'église Sainte-Marthe, se trouve une plaque commémorant (la légende) de la guérison de Clovis³⁵. Cette plaque qui daterait du XIXe siècle reprendrait le contenu d'un parchemin qui a été brûlé à la Révolution³⁶. Plusieurs petites lettres sont intercalées dans le texte, alors qu'il y avait la place de les graver en taille normale : CHLoDoVEVS - DEDit - VEXATus - ACCESSit - RETULit - LOCo - CASTra - CHIRoGRAFO - POTESTati - SVBDERETur. Mais ici, la présence de ces petits caractères pourrait bien s'expliquer d'une autre manière : cette inscription étant la copie d'un document antérieur, il est possible que certains mots aient été écrits de manière abrégée ; ainsi, le graveur les aurait rétablis sur la plaque, en les différenciant par la taille, tout en rendant plus lisible l'inscription. Si cette hypothèse est exacte, on devait lire sur le document originel : CHLDVEVS - DED - VEXAT - ACCESS - RETUL - LOC - CAST - CHIRGRAFO - POTEST - SVBDERET³⁷. Cette hypothèse est en conformité avec des abréviations observées ailleurs.

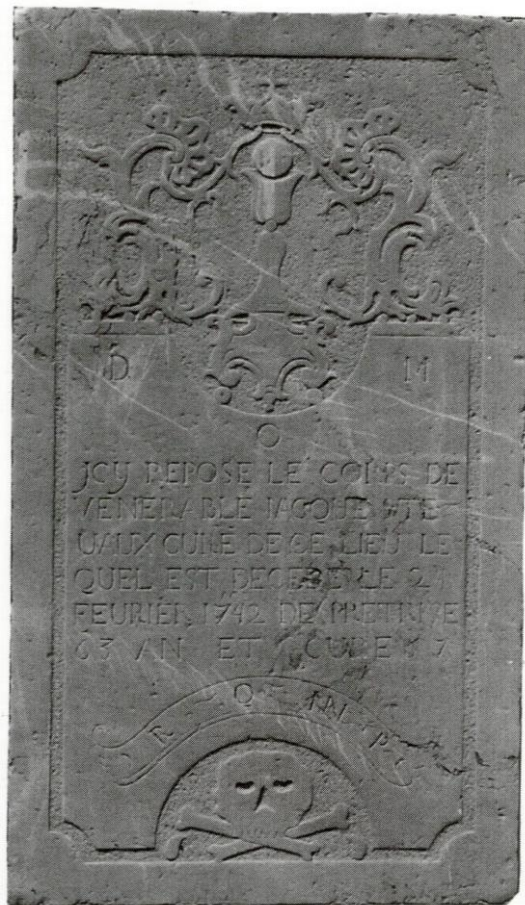
35 Merci à Holger Carow qui nous a signalé cette inscription.

36 « Une charte de Boson et de son épouse Folcoara, datée de 969, signale l'église Sainte-Marthe. C'est la plus ancienne mention conservée à ce jour. En effet, un document plus ancien, le parchemin du miracle attribué à notre sainte, la guérison de Clovis, roi des Francs, en 507, a été brûlé par les révolutionnaires en 1793. Louis XI y fait référence dans le document par lequel il accorde des privilèges à la collégiale. Les historiens penchent pour un faux médiéval. Grégoire de Tours, l'historien de Clovis n'en dit pas un mot. Ils mettent donc en doute ce miracle, dont une plaque du XIXe siècle rappelle le souvenir en descendant dans la crypte. », est-il indiqué sur le [blog de l'Unité Pastorale Sainte-Marthe](#).

37 Nous avons écrit à la paroisse afin d'obtenir de plus amples informations. Malheureusement, aucune réponse ne nous a été envoyée.



À l'extérieur de la chapelle Saint-Martin de Dion (Belgique)³⁸, est apposé la plaque funéraire de Jacques Stevaux. L'épithaphe, au texte *justifié*, comporte une césure dans le nom du défunt : STE – UAUX, alors qu'il reste un espace et que le graveur avait possibilité de procéder autrement, de cette manière : STEU – AUX. Très probablement, l'artisan concepteur de cette plaque s'appliquait à former des césures syllabiques³⁹.



38 Hadrien Kockerols, *op. cit.*, numéro 181 du catalogue.

39 Ici, le U gravé représente la lettre V. Sur la même plaque, on peut lire un peu plus loin : FEURIER pour FÉVRIER.

Sur la tombe suivante, le prénom Marc est affublé d'un C final légèrement réduit. Il semble qu'ici, ce soit la maladresse du graveur qui soit en cause. Par ailleurs, le mot « Regrets » présente aussi quelques différences de hauteur dans son lettrage (visibles sur le T et le S final, principalement).



Dernière exception, cette curieuse plaque située en Haute-Savoie⁴⁰. Passons sur les nombreuses fautes orthographiques qui ont sans doute pour origine l'analphabétisme du graveur⁴¹, et retenons ces mots : RECOUR^S A VOUS. Il est bien difficile d'expliquer pourquoi ce S a été placé en exposant, alors qu'il ne s'agit ni d'une abréviation, ni d'un manque de place. Voilà, comme l'on dit souvent, *l'exception qui confirme la règle*⁴².

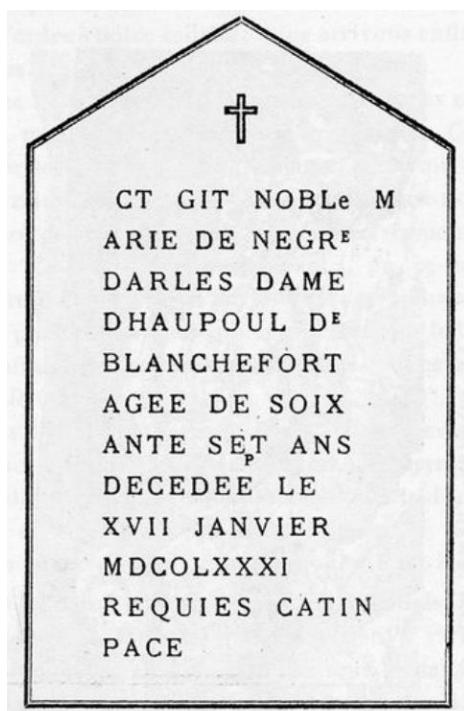
Par l'observation de centaines de pierres tombales, des règles majeures de la gravure se dégagent, que nous avons exposées ci-dessus. Parmi ce nombre, seul un très faible pourcentage fait figure d'exception, et sur les quelques exceptions présentées, une seule n'a pu trouver d'explication.

40 Cliché de Laurent Montfort.

41 Voir la [première partie](#) où nous évoquons ce sujet.

42 À noter aussi ce curieux **aO**. Faut-il lire *Ô Vierge* comme nous l'ont suggéré Patrick Mensior et Laurent Montfort ?

La stèle de Marie de Nègre d'Ables



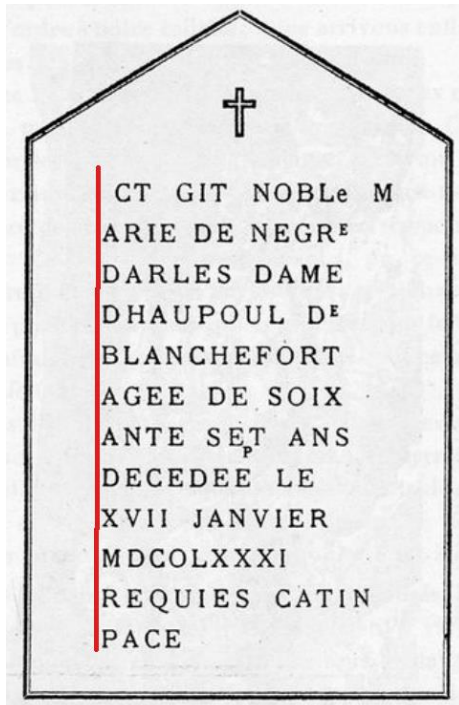
Si on la compare à tout le corpus de pierres tombales que nous venons de survoler⁴³, la stèle d'Ables ne rentre dans aucun cadre, et son relevé présente même plusieurs incohérences. Ainsi, le dessin effectué par un des membres de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude est probablement, sinon faux, tout du moins inexact. Rien d'étonnant à cela, dans leur grande majorité les membres de cette société savante sont des érudits et des passionnés, et non des professionnels : des erreurs et des inexactitudes peuvent se glisser dans leurs comptes-rendus. De plus, lors de cette excursion, le temps est court. Après une bonne heure de marche depuis Couiza, l'équipe de la S.É.S.A. arrive à 9 h 30 à Rennes-le-Château et le programme est chargé. Les membres commencent par visiter rapidement le château des Hautpoul – celui-là même où Marie de Nègre d'Ables a vécu -, on leur montre ensuite un ossuaire récemment découvert et en cours de fouilles, puis ils montent « *sur une tour de construction récente* » : la tour Magdala. « *Mais l'heure avance et c'est à regret qu'il faut quitter notre poste d'observation et poursuivre notre visite* », note Élie Tisseyre dans son exposé. La troupe entre ensuite dans l'église fraîchement restaurée par l'abbé Saunière, et enfin voit le cimetière. C'est à ce moment que Tisseyre écrit : « *Mais on vient nous rappeler que c'est l'heure du déjeuner* ». La visite au cimetière a manifestement été brève, ne laissant sans doute pas le temps au dessinateur de faire un relevé précis de la tombe d'Ables, qu'il ait les compétences requises pour cela ou non. Par ailleurs, donner une représentation exacte de la stèle n'était peut-être pas sa volonté : vraisemblablement, notre homme s'est surtout évertué à retranscrire ligne par ligne le texte de l'épithame. Après le déjeuner, nos visiteurs se sont immédiatement dirigés vers Rennes-les-Bains⁴⁴.

Analysons le dessin qui a été publié par la S.É.S.A en 1906. Le texte est *aligné à gauche*, mais une marge excessive a été laissée sur la pierre.

43 Et encore il ne s'agit là que d'un échantillon représentatif. Pour arriver à un résultat probant, nous avons passé en revue plusieurs centaines de pierres tombales.

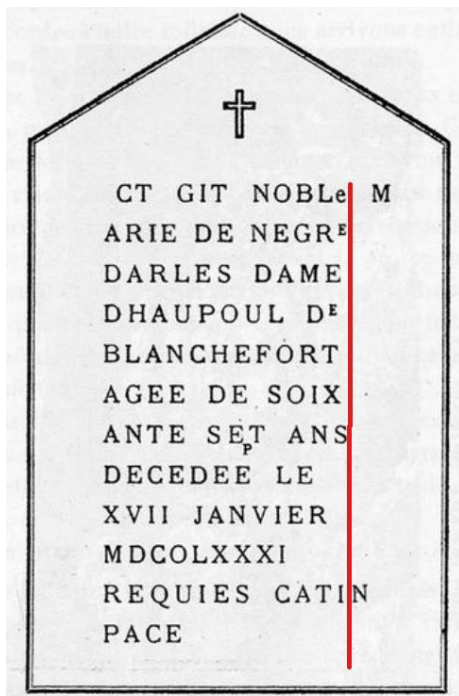
44 *Excursion du 25 juin 1905 à Rennes-le-Château* de Élie Tisseyre, in *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude – Tome XVII*, Carcassonne, Victor Bonnafous-Thomas, 1906, pp. 98-103.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6247721j/f196.item>

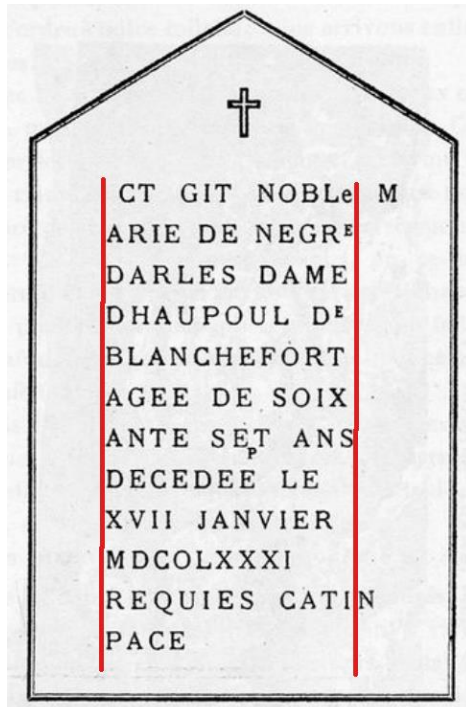


Si on regarde à droite, un alignement apparaît sur la majeure partie du texte. Mais là aussi, une marge excessive est présente. De plus, curieusement, seules deux lignes dépassent cet alignement :

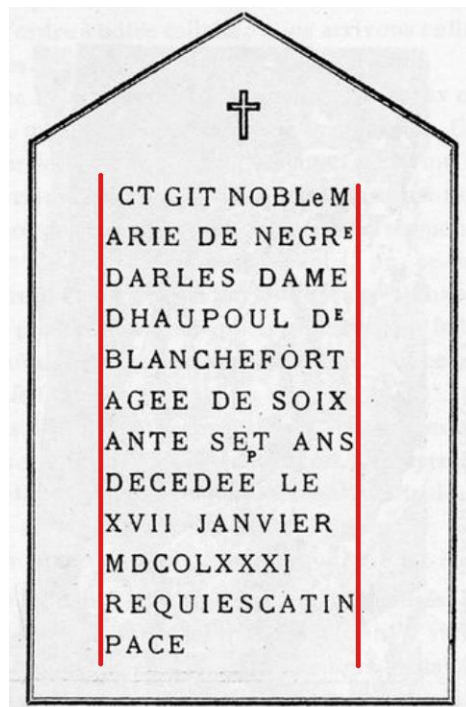
- La première ligne où la lettre M est extérieure à l'alignement.
- La onzième ligne où c'est le N de CATIN qui s'extirpe de l'ensemble.



Si l'on considère l'alignement gauche et droite, un ensemble cohérent commence à se faire jour.



L'alignement droite est vraisemblablement la **trace fossile de la disposition de l'inscription d'origine**. Le M et le N seraient donc mal placés – reste à comprendre pourquoi – et il faudrait les resserrer à l'intérieur du cadre.



La légère modification effectuée rapproche quelque peu la stèle d'Ables d'un corpus d'inscriptions analogues, où le texte est *justifié* et délimité à l'intérieur d'une surface précise. Poursuivons.

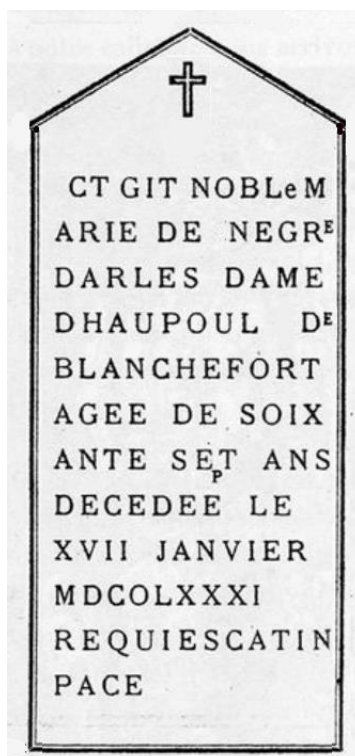
C'est ici qu'entrent en jeu :

- D'une part, les deux lettres mises en exposant dans les mots : NEGR^E et D^E. Si elles sont gravées de cette manière, c'est qu'il y a une contrainte : la place manque.

- D'autre part, les césures : M – ARIE et SOIX – ANTE. Si on coupe les mots en deux parties et qu'on revient à la ligne, c'est parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Lettres surélevées et coupures de mots témoignent de l'existence d'un alignement antérieur et viennent confirmer la trace fossile décelée dans le relevé. On peut en déduire que, soit un cadre⁴⁵ tracé sur la pierre délimitait l'inscription, soit c'est la pierre elle-même qui avait ce rôle... Comme dans les nombreux autres cas observés dans notre corpus.

Il faut donc réduire la largeur de la pierre tombale dessinée par le membre de la S.É.S.A. Par ailleurs, sur les deuxième et quatrième lignes, NEGR^E et D^E devaient être un peu plus acculés sur le bord. La stèle d'Ables pourrait bien ressembler à la reconstitution ci-dessous, qui est compatible avec le corpus référent : l'inscription prend toute la largeur de la pierre, mais des marges hautes et basses sont présentes.⁴⁶



Relisons ce que nous dit Élie Tisseyre dans son compte-rendu :

« Une visite au cimetière nous fait découvrir dans un coin une large dalle, brisée dans son milieu, où on peut lire une inscription gravée très grossièrement.
Cette dalle mesure 1^m30 sur 0^m65. »⁴⁷

Qu'elle soit brisée en son milieu et que cela ne soit pas représenté sur le dessin est très possible, dans l'optique où notre dessinateur était sans doute plus intéressé à relever le texte que de faire un dessin exact de l'état de la pierre. Qu'on la désigne comme « dalle » - par définition un objet horizontal – alors qu'il s'agissait d'une stèle – objet vertical – est

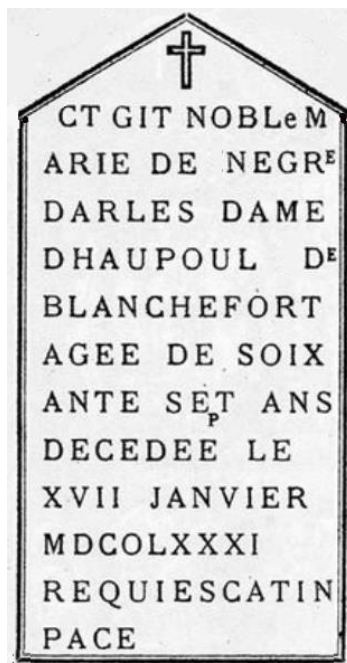
45 Si cadre il y a eu, il devait épouser le pourtour de la pierre, en ne réduisant que de peu l'espace de gravure.

46 À comparer avec plusieurs des sépultures que nous avons présentées dans cet article : la pierre de Noble Damoiselle Jene de Marbais, la tombe d'Hortense Colom.

47 *Op. cit.*, p. 100.

parfaitement concevable : la dalle serait une stèle qui, en tombant et en prenant une posture couchée, se serait brisée. Mais pour ce qui est des dimensions, cela ne colle pas. En 2006 Patrick Mensor, indiquant les mesures qu'Élie Tisseyre attribue à la pierre tombale, écrit : « *Le rapport mathématique entre la largeur et la hauteur de la pierre décrite correspond donc précisément à 2.* » Soit $2 \times 0,65 = 1,3$. Il rajoute que le dessin publié dans le bulletin de la S.É.S.A. mesure 63 mm sur 102. $2 \times 63 = 126$: on est loin d'un rapport mathématique de 2 !⁴⁸

Sur notre reconstitution, tentons de réduire les marges haute et basse. On s'aperçoit alors que l'ensemble du texte, croix chrétienne comprise, s'intègre à la perfection sur la surface délimitée par la pierre et que le rapport mathématique de 2 est rétabli !

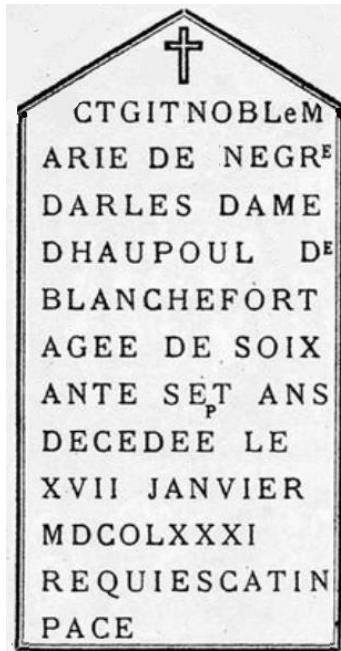


Reste à comprendre pourquoi le dessinateur de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude a largement étiré deux lignes de l'épithaphe, provoquant de cette manière la sortie de deux lettres : le M de MARIE et le N de CATIN. On peut avancer une hypothèse qui est en conformité avec le corpus de pierres tombales à notre disposition : il est fort possible que sur la stèle funéraire originale, les mots de la première ligne se touchaient : CTGITNOBLEM. En ce qui concerne la onzième ligne, cet état ne fait pratiquement aucun doute : en resserrant le texte de cette ligne pour le faire entrer dans le cadre délimité par la trace fossile, on se trouve dans l'obligation de coller les mots : REQUIESCATIN. À noter que ces lignes, en comptant également les espaces qu'il aurait été nécessaire de mettre, forment les plus grandes longueurs de texte, le resserrage supposé est donc parfaitement en accord avec notre corpus de sépultures. Dans sa retranscription, le dessinateur aurait ainsi rétabli les espaces entre les mots afin de donner une meilleure lisibilité à l'épithaphe, mais étirant du même coup ces deux lignes.

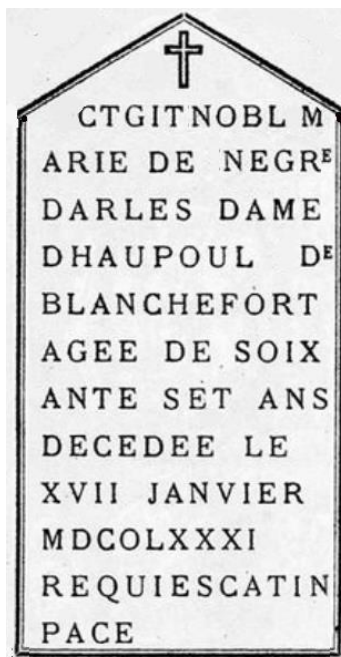
En supposant que notre reconstitution se rapproche de la réalité, cela changerait beaucoup de choses, car sur la vraie stèle, il faudrait alors lire la phrase correcte, conforme à la formule funéraire : REQUIESCAT IN PACE, en rétablissant l'espace à son emplacement réel. Dans cette optique, ce serait donc le dessinateur qui, par erreur ou par facétie⁴⁹, aurait écrit REQUIESCATIN PACE.

⁴⁸ À propos de l'excursion du 25 juin 1905 faite à Rennes-le-Château, par Patrick Mensor, in [Parle-moi de Rennes-le-Château 2006](#), p. 47. L'auteur conclut que texte et dessin font référence à deux sépultures différentes.

⁴⁹ C'est tout à fait possible, un certain nombre de membres de ces sociétés savantes ne manquent absolument pas d'humour !



Une dernière observation est à faire. Le dessinateur a placé sur son relevé deux lettres majuscules en exposant, et deux lettres minuscules en indice. Nous avons donné des explications pour l'ensemble de ces caractères particuliers : d'une part la contrainte du bord de pierre ou d'un cadre, d'autre part des oublis dans le texte entraînant une correction ultérieure. Mais la différenciation majuscules / minuscules et exposant / indice faite par l'auteur du relevé ne cache-t-elle pas une autre explication ? S'il ne fait pratiquement aucun doute que NEGR^E et D^E sont astreints par la bordure de la stèle, on pourrait expliquer NOBL^e et SE_pT d'une autre manière. Il est possible que sur la stèle d'origine, ces deux lettres étaient absentes – en accord avec des mots incomplets observés dans d'autres inscriptions funéraires – et que le dessinateur ait voulu les rétablir pour que l'ensemble du texte soit plus compréhensible, en les différenciant toutefois par des caractères en minuscule et disposés en indice. Dans cette dernière hypothèse, la stèle d'Ables pourrait ressembler dans la réalité à la représentation ci-dessous.



Contrairement au relevé publié par la S.É.S.A. qui n'est pas approprié, les quelques reconstitutions que nous avons proposées ici sont en parfaite conformité avec le corpus de pierres tombales étudiées. Nous pencherions volontiers pour une authentique stèle d'Ables ressemblant fortement à notre dernière ou avant-dernière représentation.

Cinq indices concordants nous permettent de restituer le format de la pierre initiale :

- L'alignement droite qui semble être la trace fossile de l'inscription d'origine.
- Les lettres en exposant qui trahissent la présence du cadre ou bord de pierre.
- Les césures de mots qui témoignent également de la bordure toute proche.
- Les dimensions données par Élie Tisseyre dans son article, non conformes au relevé accompagnant le texte mais qui se rétablissent naturellement en prenant en compte les trois indices précédents et en resserrant la largeur du dessin.
- Les inscriptions qui, se faisant, se retrouvent circonscrites sur presque toute la surface de la pierre, ne laissant que très peu d'espace vide⁵⁰.

Notre analyse est-elle bonne ? Soulignons qu'il ne s'agit que d'un essai de restitution, toutefois basé sur une hypothèse très argumentée. Il ne reste plus qu'à retrouver la seule et authentique stèle de Marie de Nègre d'Ables, afin de la confronter à notre démonstration. Une rumeur infondée affirme que Bérenger Saunière, curé de Rennes-le-Château, en a effacé les inscriptions⁵¹. Rien n'est moins sûr et l'espoir subsiste à la lecture de René Descadeillas :

« La dalle⁵² portant l'épithaphe de Marie de Negri d'Ables, dame d'Hautpoul, était brisée en son milieu. Elle gisait, abandonnée, dans un coin du cimetière. On l'a soustraite, en la mettant à l'abri, aux dommages qu'elle aurait encore pu subir. Qu'on en soit sûr, elle existe toujours. Mais on ne la montre pas, car on préfère, et on a pour cela de nombreuses raisons, ne point la livrer sans protection à la curiosité des dévots de Rennes-le-Château. »⁵³

La stèle de Marie de Nègre d'Ables refera-t-elle surface un jour, et quand ?

Tony BONTEMPI

Merci à Holger Carow, Christian Doumergue et Laurent Montfort de nous avoir indiqué et fourni des photos en rapport avec notre recherche. Merci également à Hadrien Kockerols de nous avoir permis de puiser dans les illustrations de son ouvrage.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news

50 Également en parfaite conformité avec un corpus référent de sépultures nobiliaires, dont les inscriptions couvrent généralement toute la surface utilisable (dans le cas d'un texte *justifié*).

51 Voir notre [premier article](#). Selon les écrits, pour certains c'est la stèle qui a été grattée, pour d'autres c'est la dalle. À propos de la dalle (Reddis – Regis – Cellis -Arcis), voir notre [second article](#).

52 En fait ici, il s'agit bien de la stèle, et non de la dalle.

53 *Mythologie du trésor de Rennes – Histoire véritable de l'abbé Saunière curé de Rennes-le-Château* de René Descadeillas, in *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne - Années 1971-1972 – 4ème série – Tome VII*, Imprimerie Gabelle, 1974, p. 75, note 4.